

VOIX D'ALARIC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 2 OCTOBRE 2025

Le 2 OCTOBRE 2025 à 18 H. 30 les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège de l'Association au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

ETAIENT PRESENTS

- M. Daniel ARCAS, Président.
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire
- Mme Monique BOUSQUET, Secrétaire Adjointe.
- Mme Monique DOUCET, Trésorière.
- M. Jean-Claude HARGOUS, Membre Actif.
- Mme Régine AMILLAT, Membre Actif
- M. André BORGELLA, Vice Président.
- Mme Christiane BARRERE, Membre Actif
- Mme Michèle LARRE, Membre Actif
- Mme Marie-Joséphine MAJESTE, Membre Actif.
- Mme Aimée CHAXEL, Membre actif
- M. Pascal LACAZE, Membre Actif.
- Mme Françoise DARRIEUX, Membre Actif

Le Président constate que les 13 membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Débriefing des derniers concerts.
- 2) Concerts pour 2026.
- 3) Programme concerts Noël.
- 4) Point sur le C.D.
- 5) Assemblée générale et banquet.
- 6) Tenues.

□ □ □ □ □

1) DEBRIEFING DES DERNIERS CONCERTS

ORDIZAN : Recette honorable, excellente réception offerte par la municipalité.

GALAN : Les échanges coûtent toujours de l'argent pour peu de retombées. Il faudra à notre tour inviter les Chœurs Galan.

CABANAC : Bonne acoustique, recette convenable, bel accueil avec casse-croûte original (dans l'église) offert par la municipalité.

LESPONNE : Bonne acoustique, recette plus que convenable, soirée sympa à la salle des fêtes prêtée gracieusement par le maire de Bagnères.

BIZANOS : Découverte du groupe HEGALDIA, d'un bon niveau, cachet de 600 €, casse-croûte sympa.

SEMEAC : Bonne sono et bon sonorisateur, excellente réception, cachet de 600 €.

BAGNERES : Acoustique difficile, le moment de mise en place et de réglage de la sono n'a pas été suffisant en partie car tout le monde n'était pas à l'heure, public nombreux, bonne recette.

2) CONCERTS POUR 2026

Deux sont déjà arrêtés : BARBAZAN-DESSUS le 17 janvier et SAINT-PIERRE D'IRUBE avec AMARRA le 28 février. Nous nous y rendrons en bus et rentrerons à l'issue du casse-croûte.

Cette année, nous accepterons des concerts en juillet car Alina sera présente.

Malgré l'acoustique de l'église, nous reviendrons à BAGNERES, le dimanche 27 septembre si possible, car il y a toujours du monde.

Nous allons proposer à HEGALDIA un concert commun à BARBAZAN-DEBAT avec entrée payante.

Nous recevrons Les Chœurs GALAN en juin à POUMAROUS ou à SARROUILLES si l'une de ces communes assure la réception d'après concert.

Des contacts ont été pris avec MIRANDE et CASTELNAU MAGNOAC, sans réponse pour l'instant.

André a plusieurs pistes qu'il va creuser.

3) PROGRAMME CONCERTS DE NOEL

Le programme proposé par Jean-Claude a été discuté pour aboutir au projet suivant :

Première partie : Prière sévillane (ou Amazing grace), Madame, Et Bam, Baldorba, Marie la Polonaise, A té Corsica, Va pensiero et Prière sévillane si elle n'est pas au début pour entrer.

Partie Noël : Je serai Père Noël, Minuit chrétiens, l'enfant au tambour, Berceuse basque (ou white christmas), Noël des enfants du monde, Les cloches de Noël, La plus belle nuit du monde, Bons baisers de Fort de France et Feliz Navidad en bis.

4) POINT SUR LE CD

Bonne participation de tous les choristes pour les enregistrements. Gros travail de Jean-Claude pour le mixage. Jaquette conçue par Bernadette, Lucas, Amanda et Daniel puis arrangée par le fils de Michèle Larré, graphiste, pour correspondre aux normes demandées. Il a aussi réalisé la galette. Michèle s'est occupée de toutes les démarches avec beaucoup d'efficacité. Grand merci à elle. Chaque choriste paiera son premier CD 10 € (afin d'en limiter son prix de revient), les suivants 8 € pièce.

5) ASSEMBLEE GENERALE ET BANQUET

Ils auront lieu le 25 janvier 2026.

6) TENUES

Il faudrait de nouvelles chemises pour les hommes car elles commencent à faner. Marie-Jo se renseigne.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 h 30.

Le PRESIDENT,

LA SECRETAIRE,

D. ARCAS

M-C. LECLERC